

## **L'été sera chaud, l'été sera chaud ... En température et en actu' !!**

Le 23 mai 2015 s'est déroulée l'assemblée générale de la FNSIP-BM à Marseille, l'occasion pour l'ancien bureau de passer le témoin à une nouvelle équipe qui tentera de s'inscrire dans sa continuité, toujours dans votre intérêt!

En effet, forts de l'avancée que constitue la parution d'un décret visant à garantir la protection des conditions de travail des internes en limitant leur temps de travail à 48h, nous reprenons le flambeau en ayant à cœur de garantir à tous les internes que ces nouvelles dispositions soient appliquées dans l'ensemble des établissements français. Cela sera possible dans la mesure où nous disposerons de retours d'expériences de votre part, notamment par vos réponses au questionnaire qui vous a été transmis par mail concernant le respect du décret relatif au temps de travail des internes. A l'heure où nous rédigeons cet article, l'instruction concernant ce décret n'est toujours pas parue mais sachez que nous avons participé activement à sa rédaction, avec les marges de manœuvre qui nous ont été octroyées.

De plus, cette année a également vu naître le décret sur l'inadéquation à 107%. Cette mesure est une très belle avancée car elle permet aux internes de bénéficier d'une offre plus importante en termes de postes, tout en profitant d'un effet de mise en compétition des terrains de stage entre eux, dans un objectif

d'amélioration continue de la qualité de la formation.

**Pour la biologie médicale**, l'été a commencé haut en couleur et sans frontière avec le congrès Euromedlab qui s'est déroulé à Paris du 21 au 24 juin. Étaient présents de nombreux représentants de toute l'Europe et du monde entier ! Vous aurez l'occasion de lire un article très intéressant dans le prochain Observance Hors-Série sur les différents modèles de biologie médicale en Europe. Nous avons également eu l'occasion d'échanger avec de jeunes biologistes du monde entier grâce à l'IFCC-TF-YS<sup>1</sup> sur les différents types de formations et d'exercices. Le prochain IFCC-EFLM<sup>2</sup>-Euromedlab aura lieu en Grèce en Juin 2017, vous pouvez déjà noter le lieu de rendez-vous !

Du côté législatif, deux ans après la publication de loi portant réforme de la biologie médicale, les députés Jean-Louis Touraine et Arnaud Robinet ont auditionné toutes les instances représentatives au sujet de l'application de cette dernière en juillet dernier. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les décrets d'application n'étant toujours pas sortis, nous avons surtout parlé de l'accréditation des laboratoires qui provoque l'animation de l'ensemble de la profession mais étant déjà bien engagé dans l'accréditation, les biologistes se tournent surtout vers le COFRAC afin que celui-ci respecte le calendrier législatif.

<sup>1</sup> IFCC-TF-YS : International Federation of Clinician Chemistry and Laboratory Medicine Task Force Young Scientist

<sup>2</sup> EFLM : European Federation of Clinical Chemistry and Laboratory Medicine, l'EFLM représente l'IFCC en Europe.



Et pour Septembre ? Nous vous préparons un questionnaire en vue de l'organisation des Bio-rencontres pour juger de vos connaissances au sujet de l'installation du jeune biologiste et ainsi adapter ces rencontres à vos attentes. Ne soyez pas impatients, l'enquête arrive bientôt !

**Pour la pharmacie hospitalière**, un mot a beaucoup été entendu cette année : ENFIN ! Oui le décret d'exclusivité d'exercice en PUI que nous attendions tous est enfin paru et nous commencerons à en voir les effets à compter de septembre 2016. Vous avez pu être surpris de ne pas finalement voir apparaître le terme de « qualifiant » au profit de « l'exclusivité d'exercice ». La différence est mince mais pas sans importance, car la pharmacie hospitalière est par conséquent considérée comme une sur-spécialisation de la pharmacie, laissant donc la possibilité d'un changement de carrière et l'exercice des autres métiers de la pharmacie.

De nouveaux enjeux arrivent dans un avenir proche avec le développement des Médicaments de Thérapie Innovante (MTI) qui de par leur statut de médicaments à AMM entrent dans le monopole pharmaceutique. Certains de ces médicaments nécessitent une préparation extemporanée, ils sont appelés « MTI Préparés Ponctuellement » et constitueront une nouvelle activité de préparation au sein des PUI des établissements de santé.

Vous verrez bientôt paraître le rapport de l'enquête lancée l'année dernière sur le DES de pharmacie hospitalière. Nous vous remercions d'avoir été si nombreux à répondre. Nous avons décidé de renouveler l'expérience en fin d'année et ce dans le but de collecter des données solides concernant le devenir des jeunes pharmaciens hospitaliers au sortir de leur internat.

**Pour l'option PIBM**, le développement des partenariats industriels en vue de la promotion de cette filière est en pleine expansion et vous pouvez dès à présent consulter à partir de notre site internet une liste des postes industriels agréés sur le territoire français. Nous avons encore fort à faire concernant le développement de cette filière de plus en plus attractive. Cela passe par la constitution d'un réseau solide basé sur la confiance mutuelle. A ce titre, une soirée parrainage organisée par le SIPHIF et l'AAIPHP se tiendra le jeudi 17 septembre à l'Hôtel Scipion. Nous comptons sur votre participation qui vous permettra d'apprendre et d'approfondir vos connaissances avec ce milieu industriel en perpétuels évolutions et remaniements.

**Pour le DES IPR**, la non-inclusion des professionnels issus de ce cursus dans le décret d'exclusivité d'exercice en PUI nous pousse à mener une réflexion de fond sur cette maquette. Bien que le grand intérêt de cette filière dédiée à la recherche ne souffre d'aucune contestation, il paraît désormais indispensable de mieux définir les métiers auxquels prépare ce DES afin de garantir une bonne insertion professionnelle à ces praticiens en formation. Une fois de plus c'est avec vous que se fera cette réflexion.

### **Travaux en cours et à venir**

Alors que le Projet de Loi de Santé est toujours en cours d'examen auprès de l'exécutif et du législatif, nous restons vigilants et participons toujours à sa relecture afin de défendre au mieux vos intérêts. Nous n'abandonnons pas, par exemple, notre combat pour permettre aux biologistes pharmaciens de pratiquer des prélèvements à visée diagnostique dans le cancer du col de l'utérus, alors même qu'ils ont



les compétences professionnelles pour réaliser ce type de prélèvements.

A la demande de nos deux Ministres de tutelle, sous l'impulsion du Premier Ministre et dans le cadre des concertations du projet de loi de santé, l'ensemble des représentants des diverses professions de santé ont été sollicités pour participer à des groupes de travail dont la réflexion sera axée sur la formation, les métiers et les parcours professionnels de ces acteurs, dont les résultats seront présentés lors d'une Grande Conférence de la Santé (GCS) en début d'année 2016. Cette GCS viendra clôturer la deuxième phase de la *Stratégie nationale de santé*. Les valeurs que défendra la FNSIP-BM, en lien avec le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP) et l'Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France (ANEPF) seront : l'interdisciplinarité, la pluri-professionnalité et la prise de conscience collective des compétences de chacun.

Sachez également que la réforme du troisième cycle des études médicales, notamment de la Biologie Médicale est de nouveau en marche. Elle sera traitée par le biais d'une nouvelle commission : la Commission Nationale des Études en Maïeutique, Médecine, Odontologie et Pharmacie (CNEMMOP). Cette dernière verra officiellement le jour dans la deuxième moitié de septembre 2015 et aura pour objectif de mener cette réforme à bien pour une mise en application prévue dès la rentrée de novembre 2016. Dans ce cadre, la FNSIP-BM s'est positionnée pour réformer également les

DES de Pharmacie Hospitalière et IPR. Nous demanderons la création d'un groupe travail au sein de la CNEMMOP afin de ne pas être les grands oubliés de cette restructuration.

Dans le cadre de la réforme territoriale, il nous est proposé de mener une réflexion sur le découpage de nos inter-régions avec peut-être à la clef une homogénéisation de nos subdivisions avec celles des spécialités médicales, mesure qui pourrait représenter une avancée significative, notamment en Biologie Médicale où se côtoient médecins et pharmaciens. Encore reste-t-il à savoir s'il est dans l'intérêt de notre formation de voir se réduire la taille de nos inter-régions. Nous ne manquerons pas de vous solliciter et de vous tenir informés sur l'avancée de cette réforme.

**Concernant les relations universitaires**, la FNSIP-BM continue de participer activement aux Conférences des Doyens, avec qui nous partageons l'ambition de promouvoir la recherche en pharmacie par l'amélioration de l'accès aux carrières hospitalo-universitaires. Nos excellentes relations avec l'ANEPF nous permettent d'envisager l'avenir ensemble avec des réflexions communes sur la structuration de nos études dans leur globalité, et une attention toute particulière portée sur les premiers retours de l'expérimentation PACES<sup>3</sup>.

Ces bonnes relations établies au niveau national devront servir d'exemple en local afin de réintégrer peu à peu notre statut d'étudiant auprès des instances universitaires dans le but

<sup>3</sup> L'expérimentation PACES consiste en l'expérimentation de l'accès aux études de santé (médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique) par une voie alternative, testée dans 10 facultés à la rentrée 2015, après 1 ou 2 années d'une licence aménagée et dense.

*La sélection des candidats qui entreront en seconde année se fera sur dossier et après un entretien.*

*L'évaluation de cette expérimentation aura lieu en 2019-2020 et selon les résultats pourra être implémentée sur l'ensemble du territoire.*



le bulletin d'informations de la fédération nationale des syndicats d'internes en pharmacie et en biologie médicale

d'augmenter la visibilité et l'attractivité de nos filières et ainsi faire naître les vocations au plus tôt au cours des études pharmaceutiques.

**Concernant les relations internationales**, nous poursuivons nos efforts et assurons ainsi la promotion de notre formation tout en apprenant de nos voisins grâce à la réalisation d'enquêtes auprès des représentants des étudiants européens en pharmacie, ainsi qu'auprès des internes en Biologie Médicale du monde entier. Nous vous annonçons également la création d'un volet « International » accessible à partir du site internet, et qui sera alimenté par les expériences de nos prédécesseurs.

Pour l'année à venir, nous continuerons à représenter l'ensemble des internes en Pharmacie Hospitalière, IPR et Biologie Médicale, qu'ils soient pharmaciens ou médecins. Plus que jamais nous aurons besoin de vos contributions et de votre soutien pour mener à bien l'ensemble des chantiers qui se présentent à nous. En attendant, croyez bien en notre détermination de défendre les atouts majeurs de nos professions avec tout l'enthousiasme et le *sex-appeal* dont dispose le bureau 2015-2016 de la FNSIP-BM ! Nous sommes impatients de pouvoir échanger avec vous lors du congrès d'Octobre à Nantes (16-17-18 octobre 2015). Venez nombreux !

## Le bureau de la FNSIP-BM

### CALENDRIER DES EVENEMENTS A VENIR

- PIBM → Soirée parrainage industrie (17 septembre, Paris)
- BM → Congrès SNBH (23-25 septembre, Nantes)  
Colloque Biologie Médicale et Groupements hospitaliers de territoire : de nouveaux défis à relever (11 décembre, Faculté Paris V)
- PH → Congrès CSH-SNPHPU (23-26 septembre, Tours)  
Congrès SFPO (15-16 octobre, Nantes)
- FNSIP-BM → AG de Nantes (16-17-18 octobre, Nantes)
- Internat → Bicentenaire de l'internat à paris : l'internat en pharmacie fête ses 200 ans! (14 novembre, Paris)



Et comme à chaque début de mandat, voici le tout nouveau bureau de la FNSIP-BM en photo !

**De haut en bas et de gauche à droite : Samuel Amintas, Alice Fournier, Alexandre Drezet, Delphine Heurté, Eugénie Duroyon, Evariste Delande, Julien Ecart, Clément Delage, Jérémie Zerbit, Julien Monier, Christel Hosselet, Marie Lenski, Emmanuel Cirot + les 2 absents : Chloé Duran et Jérôme Ory**

